

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Parole aux anciens

internationaux

JOSEPH LOUBA : "LE NATIONAL-FOOT NE PEUT PAS REPRENDRE DANS LES MÊMES CONDITIONS"



Photo: DR

LE National-Foot ne peut pas reprendre dans les conditions actuelles. Vous êtes sans ignorer que depuis que les instances gouvernementales ont décidé de venir en aide aux équipes de football, tout reste conditionné à cette aide. On serait tenté de penser que sans cette subvention, aucune reprise n'est possible. Pourtant, bien avant le championnat se jouait

PARFAIT NDONG : "LA RÉALITÉ EST QU'IL N'Y A PAS D'ARGENT"



Photo: DR

On a dit que les Assises ont été une réussite. Dans ce cas, pourquoi ne pas relancer le championnat? Le principal blocage, à mon avis, est le manque de moyens financiers. Ce n'est pas une histoire de Covid. Et pourtant notre sélection féminine a joué contre le Togo dans un stade bondé.

MICHEL MBATCHI NGOMA : " IL FAUT RÉGLER LE PROBLÈME DE LA DETTE"



Photo: DR

Pour reprendre le championnat, il faut régler plusieurs points. Notamment la dette aux joueurs, arbitres et entraîneurs. Et dès cet instant, nous pouvons démarrer sur de nouvelles bases. Il faut que la fédération arrive à subventionner le championnat avec l'argent que la Fifa donne. Si c'est l'État qui finance, nous allons toujours vivre les mêmes difficultés.

La charrue avant les bœufs ?



Photo: DR/L'Union

Comment convaincre les joueurs à se faire vacciner ?

W.N.
Libreville/Gabon

LA question relative à la vaccination des principaux acteurs du football gabonais contre le Covid-19, comme condition de reprise du National-Foot, en plus de la levée des mesures restrictives gelant les activités sportives, constitue l'un des points de blocage dans le démarrage du National-Foot.

Ainsi, plusieurs acteurs du football gabonais, sans forcément être contre le principe de la vaccination, pensent que les autorités ont mis la charrue avant les bœufs. C'est le cas du président de l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (ANFPG) Rémy Ebanega qui, le 6 décembre dernier, avait envoyé un courrier dans ce sens au ministre des Sports Franck Nguema. Il attirait déjà l'attention du patron des Sports gabonais sur le fait qu'il était impossible de vacciner des joueurs sans club.

" (...) Concernant la vaccination, qui est une question de santé publique, et étant donné l'inactivité des joueurs et l'absence d'engagement contractuel auprès des clubs depuis près de deux ans, nous avons préconisé dans un courrier adressé au ministre en charge des Sports daté du 6 décembre 2021, un retour des joueurs dans les clubs, ensuite démarrer la campagne de sensibilisation et la vaccination le cas échéant...", explique Rémy Ebanega. À ce jour, la grande majorité des

clubs n'ont plus d'effectifs. Dans ce cas, comment alors faire vacciner des joueurs sans club? Là est toute la question. Selon une source proche de la Linafp, il faut

au minimum trois mois pour tout mettre sur les rails. "Entre le recrutement des joueurs, la signature des contrats, les visites médicales, la vaccination, la reprise des en-

traînements, le solde des arriérés, il faut au minimum trois mois", explique notre interlocuteur. À cette allure, nous ne sommes pas sortis de l'auberge.

Des résolutions en attente d'application



Photo: F. MOMBONO

La mise en œuvre des résolutions prises lors des assises, dix mois après, sont toujours attendues.

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

SI le changement de statut juridique des clubs passant d'associations à Sociétés à objet sportif, fut la principale révolution de la Task force du National-Foot en mai 2021, d'autres résolutions avaient été prises pour une réforme en profondeur des championnats de première et de deuxième divisions du Gabon. La deadline d'octobre 2021 n'ayant pas été respectée pour

le lancement de la saison 2021-2022, la dotation d'un siège à la Ligue nationale de football professionnel, la mise à disposition des stades construits pour les Coupes d'Afrique des nations 2012 et 2017, la réduction du nombre de clubs en première division de 14 à 12, l'augmentation de ceux à l'étage inférieur de 10 à 14, la création d'une Direction de contrôle de gestion et d'une Ligue nationale féminine, l'aide de l'État sur une période probatoire de trois ans, sont les autres

décisions majeures.

Le National-Foot nouveau devrait débuter lors de l'exercice 2022-2023, après une saison de transition pour préparer l'entrée dans un modèle économique visant l'autonomisation des clubs. En vue d'améliorer la situation économique du joueur professionnel, il est prévu un revenu minimum garanti (250 000 francs en D1 et 150 000 en D2). Et des actions en amont comprenant notamment l'élaboration d'un contrat donnant des droits et obligations conformes au Code du travail, l'adoption de la charte et l'application du statut du joueur professionnel, un suivi médical périodique, l'adhésion à une couverture sociale et aux prestations de retraite, la création d'un organe de règlement de litiges, la définition d'une stratégie pour la reconversion professionnelle. Pour leur part, les clubs resteront soumis au respect du cahier des charges (disposer d'un terrain de compétition, un terrain d'entraînement, un siège, un compte bancaire, des catégories des jeunes et féminines).